

GRENOBLE | Le préfet de l'Isère, Jean-Paul Bonnetain, s'est exprimé, hier, sur les dossiers en cours, lors d'une rencontre avec la presse

« Roybon ne sera pas le match retour de Sivens ! »

Le préfet de l'Isère « a pris acte » des conclusions développées par le rapporteur public, jeudi dernier, devant le Conseil d'État, qui examinait le pourvoi déposé par la société Pierre & Vacances contre l'ordonnance du juge des référés du tribunal administratif de Grenoble qui avait, le 23 décembre dernier, suspendu un arrêté préfectoral basé sur la loi sur l'eau, permettant le début des travaux de défrichage du site de Roybon, sur lequel le groupe souhaite implanter un Center Parcs.

Et le rapporteur public – généralement suivi par le Conseil d'État – abonde dans le sens de Pierre & Vacances, estimant que « les effets du projet sur le milieu ont bien été analysés, et sur le long terme ».

Le Conseil d'État devrait rendre son arrêt dans les prochains jours. Puis, le 2 juillet, le tribunal administratif de Grenoble examinera les recours au fond, demandant l'annulation de deux arrêtés préfectoraux autorisant les travaux. C'est cette décision, qui devrait être connue dans les deux semaines suivant l'audience, qui est attendue avec impatience par toutes les parties. Les "pro", les "anti" et, donc, le préfet de l'Isère. « Ce qui est en jeu par cette décision, plus que le projet lui-même,



Depuis le 30 octobre dernier, les zadistes occupent le site où Pierre & Vacances a prévu d'implanter son Center Parcs. « Si les conditions juridiques sont réunies, je n'attendrai pas (pour évacuer le site, NDLR) », annonce le préfet Jean-Paul Bonnetain. Photos Le DL/Archives

c'est de savoir si l'État a bien travaillé ou pas, si l'État s'est trompé ou pas », résume Jean-Paul Bonnetain.

« L'importance du sujet n'échappe pas au décideur »

Et si le tribunal administratif rejette les recours des opposants, le préfet prévient : « Si le tribunal administratif valide le dossier tel qu'il est et si les propriétaires demandent

l'expulsion des occupants, nous créerons les conditions pour que les travaux reprennent. »

« Si les conditions juridiques sont réunies, je n'attendrai pas », prévient Jean-Paul Bonnetain, qui reconnaît toutefois que « juillet n'est pas la meilleure période pour une évacuation ».

Un préfet qui l'annonce sans détour : « Parfois, la force est utile au droit. Roybon ne sera pas le match retour de Sivens ! »

Et de poursuivre : « J'aimerais que les choses se passent bien. Mais nous mettrons beaucoup de monde sur le terrain. On nous dira : "Pourquoi mobiliser autant de gendarmes pour quinze bonhommes ?" Mais il s'agit de montrer la force pour ne pas avoir à s'en servir. L'idée, c'est d'éviter l'affrontement physique. Mais s'il faut utiliser la force, nous l'utiliserons. Avec maîtrise. Mais si le droit est dit, alors l'éva-



cuation se fera sans que ça devienne un lieu symbolique des émotions. »

Reste que cette opération d'évacuation, si elle devait avoir lieu, mobiliserait d'importants moyens. « L'importance du sujet n'échappe pas au décideur », glisse le préfet en guise de réponse.

Du côté de la place de Verdun, on attend donc – visiblement confiant – la décision que prendra le tribunal administratif mi-juillet. La suite sera, pour le préfet, une question d'exécution du droit. « Ne pas faire exécuter une décision de justice, ce serait prendre le risque d'initiatives personnelles. Dans un sens comme dans l'autre », précise Jean-Paul Bonnetain, qui souhaite « éviter que ce sujet devienne une fracture durable dans la population ».

Benoît BOUY

Le camp Esmonin, le tunnel du Chambon et les armes

Outre Center Parcs, le préfet de l'Isère, Jean-Paul Bonnetain, a d'autres dossiers sensibles à gérer. Autant de sujets dont il devrait parler dans le rapport d'étonnement qu'il se prépare, comme tout nouveau préfet en poste, à faire parvenir au ministre de l'Intérieur.

Le camp Esmonin, à Grenoble, où plusieurs migrants s'entassent dans des conditions sanitaires plus que précaires, « sera évacué », assure le préfet. Certains seront relogés, « d'autres n'ont pas vocation à rester sur le territoire national », précise Jean-Paul Bonnetain, qui affirme qu'il faut « encadrer l'accueil avec quelques exigences de comportement ».

« L'idée d'insertion », précise le préfet. Mais je dis juste que ce n'est pas possible pour tout le monde », ajoute le représentant de l'État dans le département. « Sur la métropole, 14 000 personnes attendent un logement. Mais nous n'avons pas 14 000 logements », précise-t-il enfin.

Tunnel du Chambon : « On ne peut pas dire "on nous a menti sur les dates" »

Jean-Paul Bonnetain souligne également que des solutions sont à l'étude pour pallier la fermeture du tunnel du Chambon, qui relie l'Isère aux Hautes-Alpes par la Haute-Romanche. « Si, fin juin, on voit que la rentrée scolaire s'annonce problématique, il faudra engager des moyens supplémentaires », affirme-t-il.

Des moyens qui « nécessiteraient cinq à six semaines de mise en place ». « Mais on



Le tunnel du Chambon est fermé à la circulation depuis le 10 avril dernier et un effondrement qui a endommagé une partie de la voûte. Photo Le DL/Marc GREINER

ne peut pas dire : "On nous a menti sur les dates." C'est la montagne qui bouge ! Comment ne pas entendre qu'on observe, qu'on s'adapte ? On peut être déçu. Mais on ne peut pas dire : "On nous a menti" », s'insurge le préfet.

Mais pour Jean-Paul Bonnetain, il est primordial de « lancer une étude pour trouver une solution durable et pérenne afin de se préserver d'une nouvelle difficulté de ce type ». Enfin, après avoir refusé de s'exprimer sur le sujet lundi, le préfet réagit à la découverte, par des enfants, d'une arme chargée dont ils ont fait usage dans le parc Jean-Verlhac de la Villeneuve, à Grenoble. « Cet événement signifie deux choses : qu'il y a des armes qui circulent et que ceux qui ont ces armes n'ont aucune conscience des conséquences de leurs actes. » « Mais on ne peut pas fouiller systématiquement tous les buissons. Les policiers ne sont pas des jardiniers ! La sécurité est un sujet de politique publique », conclut-il.

B.B.

GRENOBLE | Mobilisation chez STMicro Les syndicats inquiets pour l'avenir du site

Un rassemblement devant l'usine de Grenoble hier, une manifestation devant la préfecture demain, et une pétition signée sur tout le territoire. Les syndicats de STMicroelectronics, fabricant franco-italien de puces électroniques, craignent pour l'avenir du groupe.

Le PDG, Carlo Bozotti, a déclaré...

pour faire pression sur l'État français, actionnaire avec l'État italien. Ils ont demandé à être reçus par la préfecture de l'Isère. « C'est un secteur stratégique, et nous sommes les seuls à le faire en Europe. Sans nous, les réseaux de communication risquent d'être gérés par la Chine ou les États-Unis ».

CHARAVINES | Alors qu'une table ronde se déroulait, hier à Paris, sur l'avenir de l'entreprise

Arjowiggins : aucune certitude concernant la reprise de l'usine iséroise

C'était peut-être la réunion de la « dernière chance », ainsi que l'avaient déclaré les représentants du personnel d'Arjowiggins : hier après-midi, dans les locaux du ministère de l'Éco-

perdu du temps. Cet audit aurait dû arriver bien avant. Mais nous gardons bon espoir qu'il sera favorable. À nos côtés, les élus du territoire ont eu un discours engagé et revendicatif. Nous nous battons

